

Dunkerque. Favoriser l'arrêt du tabagisme en entreprise



● L'expérimentation menée par la société Allen Carr France avec le CCAS de Dunkerque pourrait être dupliquée dans tout l'Hexagone.

Le CCAS de Dunkerque a signé un partenariat avec la société Allen Carr France pour aider les RMistes à arrêter de fumer. Cette expérimentation gratuite gagne aussi les entreprises.

Dunkerque compte 1.300 allocataires du RMI. « La santé constitue l'un des piliers les plus difficiles de l'insertion », assure Dominique Bitner, adjoint au maire et directeur du CCAS de Dunkerque. Par cette convention, il entend montrer la voie. Des entreprises du secteur, comme Arcelor, ont aussi engagé la démarche mais Allen Carr France veut en séduire davantage.

En 8 ans, le leader de l'arrêt du tabac en entreprise a accompagné plus de 25.000 fumeurs et 450 sociétés. « Le tabac sera la première cause de mortalité au monde d'ici à 2020 selon l'OMS. Notre méthode comportementale permet de faire trois à quatre fois mieux que les substituts, se targue Erick Serre, directeur d'Allen Carr. Arrêter de fumer, ça s'apprend, comme fumer. Une entreprise se doit d'investir dans une démarche solidaire », selon lui. Après Dunkerque, Allen Carr prévoit un déploiement national de cette action pour apporter son aide à quelque 2.000 volontaires chaque année.

G.B.

Lille place financière. Le guide des services financiers est paru



● L'édition 2007 du guide est disponible à la CCI Lille Métropole.

L'édition 2007 du guide des services financiers vient de paraître.

Conçu comme un outil de travail indispensable pour toute entreprise

qui recherche un partenaire financier », le guide des services financiers recense, sur 150 pages, toutes les entreprises et organismes de ce domaine dans la métropole lilloise et la région.

6.000 exemplaires

Tiré à 6.000 exemplaires, ce support classe en 17 rubriques et selon un code de couleurs les banques, assurances, organismes de capital-risque et de capital-développement, conseils financiers, sociétés cotées en bourse, etc. Il permet aux entreprises de rechercher plus facilement un partenaire, mais aussi de trouver les bons interlocuteurs pour leurs projets de développement. Disponible à l'accueil de la CCI Lille Métropole, ce guide peut également être consulté librement sur Internet de l'association Lille place financière créée en 1992 et présidée par Jérôme Guillemard.

www.lilleplacefinanciere.com

RISE. L'ÉCOLE DE COMMERCE S'IMPLANTE À VILLENEUVE-D'ASCQ

Après Lille, Rise fait sa rentrée à Villeneuve-d'Ascq (20, place Salvador-Allende). Cette nouvelle antenne orientée TIC, qui complètera une centaine d'élèves, devient direction régionale Nord du réseau Rise, du Havre à Fourmies, assurée par Christian Allies. Rise veut s'implanter à Valenciennes en 2008. Tél. : 03.20.06.06.66.

Le Journal des Entreprises

Journal mensuel d'information

Société éditrice : Manche Atlantique Presse BP 243 - 29205 Morlaix cedex

Président-directeur général,

Directeur de la publication : Patrick Richard

Directeur délégué : Antoine Thiberge

Directeur des rédactions : Vincent Combeuil

Régie publicitaire : Viamédia

Directeur de la publicité : Jean-Michel Kerbrat

Le Journal des Entreprises du Nord :

4, allée Lakanal

59650 Villeneuve-d'Ascq

Tél. 03.20.33.36.75 - Fax : 03.20.33.26.64

Courriel : jde.59@lejournaldesentreprises.com

Rédacteurs : Gény Bertrand (03.20.04.18.72),

Thomas Baume (03.20.04.19.87)

Diffusion, abonnements : Nathalie Lèbre (03.20.33.36.75)

Publicité : Sébastien Michel (03.20.04.15.28)

N° de commission paritaire : 0408 / 79144

N° ISSN : 1955 - 9577

Abonnement 1 an : 40 euros

La reproduction ou l'utilisation sous quelque forme que ce soit de nos articles ou informations est interdite

Les dossiers pratiques sont en partie réalisés en collaboration avec le Journal des Professionnels. www.jdpro.net

CNE. Un patron obtient gain de cause à Roubaix

Un jugement de départage a été rendu fin juin en faveur d'un patron ambulancier roubaisien qui s'était séparé d'un employé en CNE. Ce dossier, a priori le seul en faveur d'un employeur, devient une référence nationale.



● Joséphine Quandalle-Bernard, avocate lilloise chez Ernst & Young.

nale du travail (OIT), ratifiée par la France en 1999.

L'employeur a plaidé, au contraire, la conformité du contrat à la convention 158 applicable au CNE parce qu'elle entre, selon lui, dans les conditions prévues à l'article 2.5, qui prévoit notamment d'exclure de son champ d'application certaines catégories de

salariés.

Le jugement de partage rendu par le conseil de Prud'hommes de Roubaix (section activités diverses) le 22 juin s'est fondé sur cet article donnant raison à l'employeur. Même si le salarié a fait appel, le jugement revêt déjà un intérêt national à ce stade. Jusqu'ici en effet à notre connaissance, les contentieux ont abouti à la condamnation de l'employeur.

Affaire à rebondissements

Nouvel acte le 6 juillet : la Cour d'appel de Paris a rendu un arrêt dénonçant la non conformité du CNE par rapport à l'OIT qui, interrogée par FO, doit elle-même se positionner, vraisemblablement en novembre. D'ici là, la Cour de cassation donnera peut-être aussi son avis. Le CNE est un vrai feuilleton que suivent avec passion les juristes.

Pour Joséphine Quandalle-Bernard, avocate au barreau de Lille et chez

Ernst & Young en droit du travail qui défend l'entreprise roubaissienne, il faut surtout retenir de ces épisodes « l'insécurité juridique qui pèse sur les employeurs ». Aussi, leur conseil-elle de motiver les ruptures de CNE pour éviter tout risque. Quant aux ruptures déjà intervenues sans motivation et aux contentieux en cours d'instruction, l'avocate lilloise conseille, « tant que la Cour de cassation ne s'est pas positionnée et dans l'attente d'un changement législatif de tenter d'obtenir d'autres décisions favorables. La décision de Roubaix est non seulement positive pour les employeurs qui ont rompu un CNE mais également et surtout bien motivée », se réjouit Joséphine Quandalle-Bernard.

Une nouvelle donne pourrait entrer en ligne de compte si le nouveau gouvernement revient sur le CNE au profit du contrat unique.

G.B.

Projets. La logistique se renforce dans le Nord et dans le Pas-de-Calais

Les projets d'agrandissement ou de construction de plateformes logistiques sont nombreux dans la région. Petit panorama des entrepôts du Nord et du Pas-de-Calais.



● La plateforme logistique de Hem est l'un des plus grands projets de la métropole lilloise avec 40.000 m².

Plate-forme logistique de Hem

Le parc d'activités des 4 Vents s'étend sur 56 ha sur la commune de Hem. Entre Kiabi, Mondial Relay, Saint-Maclou, Leclerc Leroux et Etinord, de grandes enseignes s'y sont déjà implantées. Une nouvelle plateforme logistique verra le jour fin 2007. Un seul bâtiment modulaire sera construit pour une surface de 40.000 m². « Ce bâtiment est conçu par le promoteur Concerto Développement. Il fait 400 mètres de long pour 100 de profondeur », détaille Antoine Tostain, commercialisateur du projet logistique et codirigeant de Tostain & Laffineur. Le bâtiment pourra accueillir deux entreprises maximum et offrira une

possibilité supplémentaire de 6.000 m² de bureaux. L'investissement s'éleverait à environ 30 M€.

Le Distripôle d'Houplines

Cette zone qui a mis deux ans à prendre forme va accueillir de nouvelles implantations. Une première tranche de 33.000 m² a déjà été commercialisée en 2004 au groupe Décathlon. Fin décembre 2006, ce sont 33.000 m² qui ont pu accueillir trois entreprises dont l'enseigne de jouets Picwic, 22.000 m² avaient

également été commercialisés au grand marchand de meubles que représente l'entreprise Demeyere. Le projet reste encore énorme vu qu'il reste 22.000 m² encore à commercialiser pour octobre-novembre 2007.

Entrepôts à Oignies et à Libercourt

Le parc logistique situé à Oignies accueillera 30.000 m² d'entrepôt. « Cette surface peut être divisible à partir de 6.000 m² », explique Antoi-

ne Tostain. Il proposera une desserte composée de 40 quais. C'est également un site entièrement clôturé. » Ensuite, à Libercourt deux surfaces sont commercialisables, une de 36.000 m² et l'autre de 24.000 m². « C'est un investissement assez important. Il s'agit d'une quarantaine de millions d'euros », estime Antoine Tostain.

Le Magna Park d'Arras

Quand on parle du Magna Park on met en avant les 152 ha développés aux portes de l'Europe du Nord. « Il n'y a pas moins de 630.000 m² d'espaces constructibles. Il y a également différents projets notamment celui d'une desserte ferroviaire Paris-Arras-Dunkerque », explique le commercialisateur. À terme, il serait même envisagé, sur le site, la mise en place d'un quai public ferré qui sera mis à disposition des entreprises implantées. Pour investissement de 50 à 60 M€, 80.000 m² d'entrepôts seront disponibles d'ici à la fin 2008.

Thomas Baume

École des Mines. L'incubateur aide les porteurs d'idée pour qu'ils la concrétisent

Nouveau logo, doublement de capacité, l'école des Mines de Douai met des moyens financiers et humains en place pour promouvoir l'incubateur de projets, l'APUI.

À ses débuts, l'incubateur était en quelque sorte une ruche d'entreprises. Son but était de pérenniser une idée déjà aboutie. Mais depuis 2003, l'école des Mines de Douai a voulu le redynamiser. « Nous avons tout de suite vu l'intérêt de ce genre de projets. Et nous nous sommes dit qu'il était bien beau d'avoir une idée géniale mais que c'était encore mieux de l'organiser pour la rendre efficace », confie Patrick Tiberghien, responsable de l'incubateur technologique APUI.

Le but est aujourd'hui d'accompagner des porteurs d'idée jusqu'à ce que celle-ci devienne un projet viable et structuré. « Notre but est de les accompagner jusqu'à la création, précise le responsable de l'incubateur. Ensuite, nous passons le relais aux organismes compétents



● L'équipe de l'incubateur est d'attaque pour la fin de l'année 2007.

comme les ruches d'entreprises ou la communauté d'agglomération. » Tous les porteurs de projet ayant une idée intéressante concernant le secteur de l'ingénierie sont les bienvenus. Partant de ce principe, l'incubateur a trouvé son public. C'est

pour cette raison qu'il a doublé sa surface d'accueil et mis en place deux postes de chargés d'affaires.

« Compte tenu de la demande on a même des chances d'augmenter la capacité du dispositif. Pratiquement tous nos objectifs de 2010 sont

atteints », s'enthousiasme Patrick Tiberghien. Le succès de l'incubateur dépasse même les frontières régionales vu que l'école des Mines accueille six projets hors région sur les 17 en incubation. Petit bémol cependant, malgré quelques bourses délivrées au niveau des projets par l'incubateur, les porteurs doivent s'assumer entièrement en matière de logement. Résultat : tous les projets ne verront pas le jour pour cause de financement. « C'est pour cette raison que nous les aidons psychologiquement et matériellement », conclut le responsable.

Thomas Baume

L'incubateur Douai

- 1 M€ de budget.
- 70 % des projets sont environnementaux.
- 7 créations sont prévues cette année.
- 17 projets en incubation.
- 15 projets en cours d'admission.
- <http://www.enism-douai.fr>